



Dominée par ses deux châteaux emblématiques, Valère et Tourbillon, la ville se distingue par son dynamisme, sa convivialité, son climat ensoleillé et son riche patrimoine historique et archéologique. Autant d'atouts qui font d'elle une destination de qualité.

Le centre funéraire de Sion est compétent pour toutes les questions relatives au deuil ainsi que pour la gestion des cimetières sis sur la Commune de Sion. Il s'occupe de la prise en charge des corps des défunts jusqu'à leur dernière demeure, aussi bien que de l'entretien des espaces de repos et de recueillement qui leur sont dédiés.

Afin de compléter l'équipe du centre funéraire, la Ville de Sion met au concours deux postes d'

Employés techniques H/F en CDI - 50%

auprès du centre funéraire

Missions principales

- réceptionner et prendre en charge les cercueils et la crémation des défunts ;
- vérifier les documents d'état-civil ;
- remettre les urnes aux entreprises de pompes funèbres ;
- entretenir les locaux et le système de filtration ;
- procéder aux inhumations des urnes ;
- entretenir le bâtiment du centre funéraire.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un CFC dans un domaine technique (électricité, mécanique, etc...) ou d'une expérience jugée équivalente ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels informatiques de bases (MS Office) et accepter de se former sur les logiciels spécifiques du centre funéraire ;
- posséder de bonnes connaissances de la langue française (parlé et écrit) ;
- avoir des connaissances de la langue allemande serait un plus ;
- accepter de se soumettre à des horaires irréguliers (y compris les week-ends et jours fériés) ;
- jouir d'une bonne condition physique ;
- être doté des compétences sociales et aptitudes suivantes : sens des responsabilités, discrétion, intégrité, empathie, capacité à travailler seul ou en équipe.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Frédéric Imstepf, responsable du centre funéraire, tél. 027 324 17 65.

Entrée en fonctions : de suite

Traitement : Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les candidatures, incluant le curriculum vitae, la lettre de motivation, les diplômes, les références et les certificats doivent être soumises en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous "Poser sa candidature", jusqu'au 15 décembre 2024.